

Introduction :

Chers amis,

Ca y est, le grand jour est arrivé ou je dois vous présenter le rapport d'activité de ces trois dernières années. L'exercice est périlleux surtout avec le temps qui m'est imparti, et j'en profite pour remercier encore une fois les propriétaires de l'ordre du jour, car une heure me semble toujours bien peu pour ne serai-ce qu'aborder les différents dossiers que nous avons eu à traiter, qui touchent aux thèmes fondamentaux et aux valeurs de la CFTC.

Alors j'essaierai d'être bref, concis et de respecter les horaires, enfin en un mot de faire tout ce que je ne fais pas habituellement.

Le Statut du travailleur comme fil conducteur de l'action CFTC

Ces trois dernières années ont servi à la concrétisation et à la mise en œuvre du Statut du Travailleur.

Cela nous a permis de démontrer que la CFTC est un syndicat de construction sociale et que la CFTC c'est du concret car comme nous la dit Jacques Voisin dans son discours de clôture lors du congrès de Bordeaux, la CFTC ne dénoncera plus sans annoncer ce à quoi nous avons rajouter l'ambition, qu'on annoncera plus sans concrétiser, c'est tout à fait ce que nous avons fait, nous avons travaillé sur la mise en œuvre de 50 propositions pour construire un syndicalisme moderne et au service de nos concitoyens, dans les entreprises et hors des entreprises. Par ce fait, nous avons œuvré pour que le statut du travailleur devienne une réalité dans les entreprises, et qu'il le devienne par la négociation.

Heureusement du reste que nous avons établi cette stratégie d'ancrage de notre action syndicale dans les entreprises car la réforme de la représentativité nous obligera à réaliser nos scores électoraux dans les entreprises.

D'ailleurs à la différence de nos concurrents, avec notre statut de travailleur nous voyons plus large que l'entreprise. En effet avec les problèmes liés au transport, au logement, à la famille, à la retraite, aux problèmes inhérents au vieillissement de la population, nous ne nous préoccupons pas seulement de certains morceaux de vie, mais bel et bien des parcours de vie des hommes et des femmes dans la société d'aujourd'hui.

Hommage à Gabrielle Simon.

Pour la cftc un des points clés de notre action syndicale a toujours été de donner toute sa place au salariés et un salarié bien dans sa peau est un salarié bien formé.

Au niveau de la Formation Professionnelle Continue qui est un moyen indispensable de l'adaptation des salariés à leur environnement professionnel, nous avons créé le réseau de coordonnateurs FPC qui a assuré un relais/conseil précieux auprès de nos DS et militants. Des accords innovants, sources de progrès parce que les aménagements proposés dépassaient les termes de la loi, ont été rendus accessibles aux adhérents et militants notamment et surtout sur le site internet confédéral.

Un kit FPC sur clé USB a été créé et distribué ainsi que des affiches spécifiques et 14 fiches FPC.

On ne peut pas parler de formation sans parler de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui est un moyen de rendre les salariés acteurs de leur vie professionnelle et pour cela je citerais 2 grandes manifestations :

- le 13 février 2008 à la Défense où 12 accords négociés par des DS CFTC et recensés par l'observatoire du travailleur ont été labellisés. Une opération de communication sur le sujet avec consultation

gratuite a été réalisée auprès des salariés de la Défense avec distribution de tracts sur le parvis.

- le 30 avril 2008 qui a été consacré à l'innovation sociale et syndicale a permis à une soixantaine de participants de réfléchir sur le thème du « projet professionnel et parcours de vie ». Le but étant de voir comment inciter les salariés à se projeter dans l'avenir, à être ou rester autonomes dans leur parcours, enfin de compte de mieux prendre leur vie en main.

Remerciements : Sophie Bailacq, Olivier Gourelé et Bernard Ibal pour le travail mené.

Autre sujet majeur sur lequel nous avons beaucoup oeuvré

Nous nous sommes beaucoup mobilisés sur les thématiques MEQ :

Mixité égalité professionnelle et qualité de vie

- avec la mixité sous toutes ses formes, sur le handicap, sur la mixité ethnique, que nous avons identifié comme un facteur de performance économique.

- avec l'égalité H/F qui est un élément majeur de cohésion sociale.

- avec la conciliation des temps de vie professionnelle/vie familiale qui est un facteur contribuant à la qualité de vie au travail des femmes.

La CFTC se bat contre toutes les discriminations.

- Mise en place d'un réseau référents MEQ.

- les journées des 27 et 28 janvier 2006 organisées par l'UR/Rhône Alpes, celles de juin 2006 d'Aix centrées sur les problématiques MEQ.

- les forums du Nord/Pas de Calais, de Lorraine, de l'URIF, ont permis de partager ces problématiques.

- L'UGICA qui a organisé un dîner débat « Lutter contre les discriminations et pour l'égalité ».

- Cette mobilisation a culminé les 4 et 5 décembre 2007, lors d'un grand rassemblement de 1 300 personnes à la Défense.

- en juin 2008, à St Malo mobilisation autour du Handicap : Nous avons dit tout haut que les travailleurs en situation de handicap doivent être acteurs de l'entreprise et citoyens à part entière, les propositions du Statut du Travailleur et les actions que la CFTC ont donc consisté à lutter contre les préjugés et les idées reçues, lever les freins, informer, sensibiliser et former un maximum de militants. Beaucoup de rassemblements ; congrès d'UD ou FD, forums de DS ont traité le thème du handicap. Nous avons mis en place un réseau de personnes ressource/handicap, ainsi qu'une formation spécifique à l'attention des élus DP/CE et DS.

Remerciements à Pascale Coton pour son excellent travail par rapport au MEQ.

- Mobilisation autour de la journée internationale des femmes

En 2007, nous avons célébré la journée de la femme mais aussi l'année européenne de l'égalité des chances en organisant 11 rassemblements dans les régions et fédérations.

En 2008, le lancement du mois de la femme a eu lieu le 5 mars à Lyon, avec l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Marie-Louise Rochebillard, militante CFTC avant-gardiste et pionnière du syndicalisme féminin au début du 20^{ème} siècle.

Peut-être salut à Michel Coquillion notre célèbre Lyonnais qui a organisé d'une main de maître cette journée avec la municipalité de Lyon.

- Nous nous sommes battus sur le Pouvoir d'achat et sur ce point et du reste peut-être juste sur celui là, l'actuel Président de la République était d'accord avec nous puisqu'il en a fait le thème essentiel de sa campagne présidentielle, puis après il a mis en place le bouclier fiscal. 15 milliards.

La baisse du pouvoir d'achat entraîne l'appauvrissement des classes moyennes, avec de plus en plus de salariés qui sont obligés de dormir dans leur voiture.

Au cours des journées de l'innovation sociale et syndicale en avril dernier dont j'ai déjà parlé, les participants ont démontré que le SMIC n'était plus qu'un salaire de survie et que maintenant il était temps de permettre au salarié et à sa famille de vivre décemment. Nous avons travaillé sur le juste salaire en prenant comme exemple trois familles. Une famille avec deux enfants à charge, une famille avec des ascendants à charge, ainsi qu'une famille monoparentale avec deux enfants. Les budgets nécessaires ont varié entre 2800 et 322 euros

Ce 1^{er} mai 2008, qui a été je vous le rappelle un formidable succès, puisque nous avons été plus de 6 000 à défiler dans les rues de Paris autour du thème du pouvoir d'achat avec le slogan « Pouvoir d'achat = + dans le cabas », la CFTC a rappelé que l'amélioration durable du pouvoir d'achat passe obligatoirement par le niveau des salaires.

Et quand on travaille plus pour gagner plus, il est regrettable par rapport aux 35 heures qu'un terrible chantage pèse sur les épaules des DS avec la menace de revenir aux 40 heures sous peine de fermeture de l'entreprise. Les 35 heures n'ont peut-être pas créé autant d'emploi escompté, mais il est par contre certain que la suppression des 35 heures va en faire perdre ainsi que les heures supplémentaires.

Autre sujets qui appartiennent à la cftc, la participation

Au niveau de la participation, de plus en plus d'entreprises se servent de l'épargne salariale pour payer des salaires sans charge.

La CFTC a toujours souhaité que les entreprises mettent en place un accord salarial et le respecte avant de mettre en place une épargne salariale car les dispositifs de participation et d'intéressement ne doivent pas se substituer à la politique salariale. En plus et malheureusement, rien ne permet, en 2008, de garantir que les salariés des petites entreprises seront davantage concernés qu'auparavant par la participation aux résultats, la loi ne demande son application que pour les entreprises de plus de 50 salariés. Il est inacceptable que plus de huit millions de salariés de petites entreprises ne bénéficient d'aucun dispositif d'épargne salariale.

Quand une entreprise réalise des bénéfices, et ce quelque soit sa taille, il est normal que les salariés puissent en recevoir une part. Pour clore le sujet du pouvoir d'achat, en juin dernier, nous avons lancé avec FO une pétition commune sur la retraite, le pouvoir d'achat et le temps de travail. Nous arrivons à 27 000 signatures dont plus de 19 000 sont imputables à la CFTC. Cette pétition se trouvera dès après le congrès sur le bureau du 1^{er} ministre pour faire entendre les attentes des salariés sur ces sujets.

Autre sujet dont nous avons fait un des piliers de notre campagne prudhommale, la santé au travail

- Pour la CFTC, la Santé au travail et les conditions de travail sont en effet des axes prioritaires. Il est inacceptable que des salariés laissent leur vie ou leur santé au travail. Pouvoir travailler dans de bonnes conditions, bien gagner sa vie en ayant encore du temps pour sa famille, c'est ce que la CFTC défend tous les jours et depuis toujours.

On doit pouvoir gagner sa vie correctement sans la perdre et sans être obligé de travailler plus.

Nous avons bien sûr mobilisé plusieurs fois sur ces questions le réseau de représentants et d'administrateurs ORST, CTN/CTR, ANACT/ARACT et de militants en entreprise CHSCT, DP et CE lors de rencontres nationales interprofessionnelles sur la thématique de la santé au travail notamment à l'université de Vannes en août 2007.

Une dynamique de réseau s'est réellement instaurée et elle va se développer avec la mise en place d'un réseau de référents santé au travail, ce qui a du reste entraîné de nombreux forums centrés sur la thématique de la santé au travail.

La CFTC est force de proposition dans ce domaine, en effet lors de la conférence nationale du 4 octobre 2007 nous avons présenté 50 propositions pour améliorer les conditions de travail.

La CFTC a mis aussi des moyens d'action pour les réseaux :

- les fiches « santé au travail » qui traitent des maladies professionnelles, accidents du travail ; troubles musculo-squelettiques, le harcèlement...

- le carnet du négociateur « Santé au Travail » dont 5 000 exemplaires ont été diffusés qui fournit des informations, des positionnements et des pistes pour entamer une négociation sur le sujet.

Sur la conciliation des vies,

- La CFTC revendique des moyens pour concilier vie personnelle, familiale et professionnelle. Il est clair que pour la CFTC la famille est un élément structurant essentiel pour tout individu. Et la encore notre statut du travailleur est force de proposition, il prévoit des mesures pour faciliter la conciliation de ces différents temps de vie non seulement au quotidien mais également tout au long de la vie.

La CFTC a défendu le caractère férié et chômé du lundi de Pentecôte, nous avons été suivis par des milliers de salariés. La CFTC a organisé des pétitions, de multiples démarches auprès de la Cours de justice européenne et nous avons pu savourer notre victoire en ce mois de mai 2008, chez nous auprès de nos familles.

Alors bien sûr tous les problèmes liés à cette journée de solidarité ne sont pas réglés, car le financement de l'autonomie repose encore presque exclusivement sur les salariés.

La CFTC a beaucoup œuvré pour le respect du repos dominical, préserver ce temps pour favoriser la vie familiale, associative, personnelle, spirituelle, culturelle permet de briser l'enchaînement qui réduit l'homme à sa dimension matérielle. La proposition de loi Mallié "visant à rénover les dérogations du repos dominical" fait son grand retour, mais la CFTC sera encore présente pour le défendre.

Tous nos remerciements vont à Joseph Thouvenel en la matière.

2^{ème} partie : Les autres dossiers de l'actualité

Concernant la thématique de l'emploi voici deux autres priorités pour la CFTC : l'emploi des jeunes et l'emploi des seniors. Et là encore nous nous sommes battus

Tout d'abord contre le CNE pour les salariés des petites entreprises, la CFTC a toujours revendiqué un contrat de travail qui permette à chaque personne de bénéficier d'un emploi durable correspondant à ses compétences et qui lui ouvre la possibilité de se former pour s'adapter, se maintenir dans l'emploi ou se reconvertir. Or le CNE était tout sauf ça. La personne au travail endossait le rôle d'un salarié jetable, avec la non justification de la rupture du contrat de travail, quid de la dignité de la personne. La création du CNE par le gouvernement de Dominique de Villepin par ordonnance en juillet 2005 transformait également les acteurs sociaux en simples spectateurs et ne s'occupait aucunement du développement de la précarité et de la pauvreté que cela entraîne pour les salariés des petites entreprises. Forts de nos convictions et dès septembre 2005 des militants CFTC ont assistés des salariés bénéficiant d'un CNE, licenciés sans motif dans la constitution de leur dossier en vue du recours devant les conseils des prud'hommes. Et là encore le temps nous a donné raison puisque l'enterrement définitif du CNE s'est fait avec l'adoption de la loi sur la modernisation du marché du travail, à laquelle la CFTC a largement contribué.

Autre moment fort la bataille pour l'emploi des jeunes fut la lutte contre le CPE

La CFTC a refusé là aussi la sous-traitance de la jeunesse que le gouvernement Villepin et sa clique organisait sans consultation des organisations syndicales. C'est le début d'un mouvement social de grande ampleur, à l'origine d'importantes manifestations d'étudiants et de lycéens soutenues par la CFTC de février à avril 2006 ; Mais là encore le fait de tenir a payé. Le ciment de la mobilisation a fait son œuvre car certes le Président de la République a promulgué la loi mais a demandé qu'elle ne soit pas appliquée. De plus, l'accord sur la modernisation du marché du travail de janvier 2008 stipule que tout licenciement devra être motivé.

L'emploi des seniors reste bien sûr au cœur de nos préoccupations. Pour la CFTC, les seniors doivent avoir la possibilité de continuer à travailler si ils le souhaitent après 60 ans. Mais pour cela l'entreprise devra leur laisser une place et surtout devra réhabiliter nos anciens. En effet après avoir dit pendant les 20 dernières années aux cinquantenaires qu'il ne sont plus bon à rien, il s'agira à présent de leur expliquer que la société d'aujourd'hui a plus que besoin de leurs expérience.

En ce qui concerne le Revenu de Solidarité active le RSA, la CFTC a toujours soutenu sa mise en œuvre, mais pour nous il est clair que ce dispositif doit demeurer transitoire, pour que des personnes fragilisées, tant au plan professionnel que social, remettent le pied à l'étrier. Nous ne pouvons que regretter d'ailleurs, que les moins de 25 ans soient exclus du dispositif alors que le chômage des jeunes demeure un problème majeur. La CFTC n'a pu que se réjouir de la décision du chef de l'état d'instaurer une contribution nouvelle assise sur les revenus du patrimoine et de placement pour financer le surcote de la généralisation du RSA, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009.

Avec l'apparition du précaire, le nombre de travailleurs pauvres augmente. Avant, le fait de travailler protégeait de la pauvreté, alors que maintenant ce n'est malheureusement plus le cas. 7% des travailleurs qui occupent un emploi sont malgré tout dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. La CFTC s'oppose au temps partiel subi, une des sources de précarité et de pauvreté et souhaite que les salariés aient accès à un emploi lui permettant de vivre et de faire vivre sa famille décemment.

Au niveau de la fusion ANPE et des Assedic, la CFTC s'est toujours dit prête à accepter un rapprochement mais c'est toujours opposée à cette fusion structurelle. Toutefois nous espérons que cela

favorisera l'accompagnement des demandeurs d'emploi comme ils nous l'on promis.

Concernant l'offre valable d'emploi, la CFTC a toujours été opposée à toute obligation d'accepter un emploi rémunéré à 95% du salaire antérieur au bout de 3 mois de recherche d'emploi, et à 75% du salaire antérieur au bout de 6 mois de recherche d'emploi. En revanche, nous pensons qu'il est tout à fait acceptable d'envisager que des offres puissent être qualifiées de raisonnables au regard du projet professionnel et de la situation de chaque demandeur d'emploi. Si le chômage existe, ce n'est pas parce que des personnes ne veulent pas travailler, c'est avant tout parce qu'il n'y a pas d'emploi pour tous.

Nous avons eu la satisfaction de voir l'idée du chèque formation faire son chemin.

Certes, la CFTC aurait souhaité aller plus loin avec le chèque formation et mettre à disposition de chaque personne, un capital d'heures de formation inversement proportionnel à la formation de base.

Nous avons participé activement à l'accord national interprofessionnel sur le droit individuel à la formation, même si c'est une victoire beaucoup reste à faire pour généraliser son utilisation, car encore aujourd'hui la moitié des salariés ne partent jamais en formation et surtout ceux qui en ont le plus besoin.

La CFTC s'est toujours mobilisée pour le développement des services à la personne, nous sommes favorables à la création de nombreux emplois dans ce secteur pour répondre à la demande croissante des ménages. L'allongement de la durée de vie et l'éclatement familial fait que nous aurons tous besoin d'aide. Malheureusement, ces emplois sont insuffisamment attractifs et tout reste à faire en matière sociale sur ces emplois.

L'assurance maladie reste la grande nébuleuse, ou à coups de réformes et de financements on en donne toujours plus aux professions médicales et on en demande toujours plus aux usagers. Le drame dans cette affaire est qu'on alourdit toujours plus les charges des mutuelles, ce qui les rend inabordables à un nombre de plus en plus important de concitoyens. Notre système de santé est de plus en plus attaqué et risque de perdre sa logique de solidarité.

Au niveau de la réforme des retraites, la CFTC a toujours prôné la retraite personnalisée. Et surtout nous demandons également qu'un salarié qui a subi un travail pénible puisse bénéficier de bonifications en trimestres pour partir plus tôt en retraite et par là même espérer bénéficier d'un même temps de retraite que les salariés qui ont eu un emploi moins pénible. Il n'est pas normal que ceux qui ont commencé à travailler tôt et qui ont bien souvent des métiers pénibles travaillent plus longtemps. Nous nous étions déjà opposés à la réforme de Fillon en 2003. principalement pour cette raisons.

D'ailleurs à l'époque et rendons à César ce qui appartient à César, c'est la CFTC qui avait décroché le principe des carrières longues, rappelez vous cette mesure qui permet à tous ceux qui ont commencé à 14,15 et 16 ans d'anticiper leur départ. Combien de fois avons-nous déjà du nous battre contre le gouvernement pour ne pas perdre cette mesure.

Nous nous battons encore avec beaucoup de hargne sous la houlette de Joseph Thouvenel pour que l'on prenne enfin en compte la pénibilité dans le calcul des droits à la retraite. Et j'en profite pour saluer les maçons, les plâtriers, les boulangers, et tous les salariés qui travaillent en 3x8.....(En fin de compte ceux qui se lèvent tôt comme dirait notre Président de la République.....et qui hélas partent très tard à la retraite).

Politique familiale

Grâce à sa politique familiale, la France reste le pays en Europe où le taux de natalité est le plus élevé. Continuons dans cette voie avec la construction de structures d'accueil pour les enfants, mais aussi

comme je l'ai déjà souligné plus tôt avec la conciliation des temps de vie familiale et vie professionnelle.

Remerciements à Jean-Louis Deroussen

Un gros sujet à présent

Nous avons eu à affronter la réforme de la représentativité syndicale. Sujet dont la CFTC n'était pas demandeuse, mais dès le début nous souhaitions agir sur les 50% de salariés qui n'ont pas accès au syndicalisme, aux salariés des PME/PMI. Depuis le début des négociations jusqu'au vote de cette loi, en passant par les rencontres en intersyndicales et les réunions ministérielles, nous avons combattu ce qui ne tardera pas à apparaître comme un déni de démocratie sociale. La position commune a répondu à côté du problème et à surtout chercher à éliminer 3 organisations syndicales dont la CFTC. Je salue ici Philippe Louis et sa délégation solidaire pour sa ténacité qui a permis de descendre le seuil de 10% à 8% dans les branches pour que la CFTC reste représentative. De nouvelles règles ont été fixées et nous devons en tenir compte, il faut mettre la machine en route pour que la CFTC garde sa place. Une plate forme téléphonique a été mise en place pour venir en aide aux délégués syndicaux. Dès que les élections prud'homales seront passées, « le SVP Structures » se transformera en « SVP élections professionnelles », une structure d'aide aux DS sur la thématique de la représentativité. Chers amis, il ne s'agit surtout pas d'être trop optimistes, mais gardons nous d'être pessimistes, ne soyons pas notre propre fossoyeur. Nous avons notre avenir entre nos mains et nous saurons gagner cette nouvelle bataille. Comme vous avez pu le voir, nos anciens ont déjà été confrontés à des situations difficiles et pourtant la CFTC est toujours là. Donc haut les cœurs les amis, donnons nous ensemble les moyens de réussir pour que les militants CFTC de demain puissent être fiers des militants CFTC d'aujourd'hui du moins autant que nous nous sommes fiers des militants d'hier.

Et du reste comme vous le savez déjà les résultats des élections aux comités d'entreprise de 2005-2006 viennent d'être publiés par le Ministère du Travail, et quel est le syndicat qui progresse le plus et

bien c'est nous les amis. Avec 6,8% des suffrages exprimés, la CFTC est la 4^{ème} organisation syndicale au niveau des CE, chiffre qui passe à 8,8% si on applique les nouvelles règles de calcul. Et d'ailleurs si l'on prend en compte les seuls entreprises ou nous sommes présents notre score passe à 18,8. Nous avons une progression constante depuis 1998 alors que l'audience des organisations syndicales numériquement les plus importantes continue à se réduire. Ce qui prouve bien que les salariés sont attachés au pluralisme syndical, ce qu'a toujours défendu la CFTC. Et surtout les salariés sont de plus en plus proches de nos valeurs. Et nous ne devons que compter sur les salariés pour gagner les élections. Toute autre démarche nous mettrait à la botte de nos mystérieux bienfaiteurs.

- Le grenelle de l'environnement

La CFTC ne peut envisager l'avenir de la planète sans l'avenir de l'homme. Nous avons contribué à l'élaboration de toutes les mesures du Grenelle de l'environnement qui, dans les différents domaines des transports, du bâtiment ou de l'énergie, ont pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est important de se pencher maintenant concrètement sur le problème, avec la transition vers une économie plus sobre en émission de gaz carbonique, des emplois vont apparaître et il appartient à nos délégués dans les entreprises et les administrations d'en favoriser l'émergence par la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

La CFTC souhaite que la traçabilité écologique et sociale des biens économiques se développe.

Remerciements à Bernard Ibal

La fonction publique

- Nos gouvernement traite la Fonction publique de façon purement comptable, pour la CFTC il s'agit avant tout de définir quel service public souhaitent nos concitoyens. Nous avons toujours été fiers de notre service public que beaucoup de pays nous envie et dont la

qualité donne une certaine attractivité à la France. Notre fonction publique qui est impactée aussi en ce moment par plusieurs *réformes* : mobilité, Révision Générale des Politiques Publiques, RGPP, retraites, représentativité dans un contexte de faiblesse du dialogue social. La CFTC est attachée à maintenir un vrai service public de qualité accessible à tous, sans mettre en péril la mission de service public dont l'état doit être garant.

Le logement

Pour la CFTC, le logement est devenu un sujet grave sur lequel le gouvernement doit intervenir le plus rapidement possible, mais sûrement pas en réalisant un véritable holdup sur le 1% logement. De plus en plus de salariés ont du mal à se loger près de leur travail, de plus en plus de jeunes ne trouvent pas de logement, certaines personnes âgées ne peuvent pas quitter leur appartement qui est devenu trop grand ou qui n'est pas adapté à leurs conditions physiques tout simplement parce que les loyers sont trop élevés. L'accès à un nouveau logement est de plus en plus problématique, le loyer d'un logement lors d'une relocation fait un bond de 25%.

Politique industrielle

Pour la CFTC, la politique industrielle demeure un axe essentiel de développement de l'économie française et européenne. La CFTC a créé un groupe de travail fin 2007, pour analyser la politique industrielle et notamment pour se projeter dans l'avenir et voir comment répondre à l'émergence de nouveaux métiers industriels et à la nécessaire politique de formation des salariés à mettre en place. La CFTC au cours de ces 3 dernières années, a été aux côtés de nombreux salariés confrontés à des problèmes de restructurations industrielles, notamment dans le Pas-de-Calais avec Stora Enso, en Franche-Comté avec Smoby, à Sandouville avec Renault, dans les pays de loire etc.

International

Au niveau de la coopération internationale, la CFTC poursuit les contacts et échanges avec ses partenaires traditionnels ; avec nos amis Québécois de la Csd, avec les organisations de la CMT en Afrique, avec les travailleurs vietnamiens des syndicats libres, avec des syndicats Belges et Roumains, mais aussi avec notre partenaire marocain UGTM, afin d'affiner une stratégie syndicale face aux effets pervers de la globalisation économique. La CFTC compte aussi renforcer sa participation aux travaux de l'organisation internationale du travail.

Depuis deux ans la CFTC fait partie de la CSI qui a été créée par le rapprochement de la Confédération mondiale du travail d'inspiration chrétienne et de la Confédération internationale des syndicats libres.

Remerciements à Pierre-Jean Coulon

3^{ème} partie Horizon 2008 : le rendez-vous du savoir faire et du faire savoir

En interne la CFTC a continué à mieux s'organiser et a mis en place début 2006 une médiation arbitrage qui devait permettre de régler ou désamorcer les conflits internes le plus rapidement possible. En cas de conflit dans les structures, le service Organisation de la Confédération contacte le réseau de médiateurs arbitres qui sont des personnes parfaitement neutres, pour qu'ils trouvent une solution par la médiation ou par l'arbitrage si nécessaire.

Horizon 2008, c'est aussi la refonte des syndicats afin de rassembler les énergies et les compétences, pari réussi grâce à la collaboration des référents en charge du suivi des syndicats de chaque fédération, mais aussi une évolution plus générale des Fédérations, et quel bel exemple avec la FAE, ou les anciennes fédération des Finances et de la Défense ont mis en commun leurs moyens et leur énergie pour que la CFTC soit mieux implantée dans la fonction publique d'Etat.

D'autre réforme restent à faire, notamment pour nos amis de la communication.

La mise en place d'Inaric nous a permis de mieux recenser nos adhérents, d'avoir une meilleure réactivité et d'entretenir des liens plus étroits avec nos structures. Afin d'aider nos structures, des formations sont proposées et une plate forme téléphonique est à votre disposition en cas de problème.

La motion d'orientation vous montrera les ambitions que nous avons pour aider encore plus les structures de terrain car n'oublions pas que l'édifice CFTC repose sur les pièces maitresses que sont les DS.

Depuis mai 2007, la Confédération a mis en place une cellule d'accompagnement des structures : « le SVP Structures ».

La Confédération a soutenue techniquement, logistiquement, politiquement et aussi financièrement la tenue de forums DS. Ces forums ont eu comme but de relancer les militants dans l'action et de les motiver pour participer à la campagne prud'homale et vu les résultats que nous avons obtenu avec 95% des listes déposées, nous pouvons là aussi dire que nous avons atteint nos objectifs.

Au niveau de la formation syndicale en direction de nos Délégués Syndicaux, nous avons fait en sorte de développer 5 grands points avec :

- une formation identitaire, savoir dire la CFTC
- une offre de formation plus proche des besoins des militants et des structures.

Les formations initiales sont mieux adaptées.

L'accent est mis de plus en plus sur la formation des dirigeants, car nous sommes convaincus que cela contribuera à réduire les conflits internes.

La formation syndicale à également beaucoup œuvrée en soutien au développement avec le module « Développer la CFTC en entreprises »

Elle a été impliquée dès leur initiation dans les projets nationaux comme le statut du travailleur, les élections prud'homales, pour construire des solutions permettant aux militants de disposer des savoirs adéquats aux moments opportuns.

Le plan « Horizon 2008 » comprenait aussi le lancement de partenariats de formation entre les UR et les FD, pour une meilleure connaissance des militants, une plus grande proximité et une plus ample mobilisation de tout le mouvement. Pari gagné puisque le bilan sur les 3 ans s'avère largement positif.

Nous avons aussi soigné l'intégration des responsables formation qui sont chargés de proposer la politique de formation dans leur structure et de mettre en œuvre les choix de formation de ses instances. Ils interviennent aussi dans l'animation du réseau de formateurs de leur structure, pour répondre de la façon la plus adaptée aux besoins des militants.

Le service formation confédéral les accompagne dans cette mission en animant les formations de formateurs, mais aussi en leur donnant des outils et des procédures destinés à garantir la professionnalisation des formateurs qui sont tous, je vous le rappelle, des militants bénévoles, et au passage j'en profite pour les saluer et les remercier pour le travail formidable qu'ils font.

Nous avons pu mieux gérer la formation syndicale grâce à INAFORM qui est un outil de gestion de la formation au service des structures. La formation syndicale CFTC est devenue plus visible et plus lisible aussi grâce au site confédéral.

Au niveau de la communication, nous avons eu le souci de devenir plus visibles et d'apprendre à créer l'événement. Les élections prud'homales de demain avec comme objectif, comme ambition d'atteindre les 15%, nous ont obligé à rendre la CFTC visible dans toute les entreprises, même où elle n'est pas implantée et à faire connaître nos propositions en montrant nos différences. A chaque

fois que nous en avons eu l'opportunité nous avons créé l'évènement : tractage en centre ville, sur les marchés, habillé du bleu CFTC, avec notre logo pour que le public nous connaisse et nous reconnaisse et qu'au moment du vote nous choisisse.

La CFTC a maintenant une mascotte en la personne de « Colombine » qui change d'apparence en fonction de chaque évènement.

Sur le dernier Tour de France, la CFTC a été présente avec une trentaine de points bleus tenus par des militants qui vont à la rencontre des spectateurs. Et là aussi nous montrons notre dynamisme, notre convivialité et nos idées.

Dans le cadre de la précampagne prud'homale, plusieurs outils ont été mis à la disposition du mouvement, affiches, tracts, casquettes, stylos, tee-shirts pour faire connaître notre slogan : « Tous uniques, tous unis ! ». La CFTC a été la première organisation syndicale à créer un site internet grand public dédié à l'élection prud'homale et à mettre en place une campagne de marketing viral avec notre célèbre « Dark Elevator » qui avait pour mission de toucher le public des abstentionnistes et de leur faire mieux connaître la CFTC. Je dis célèbre parce que je vous assure que notre Dark Elevator a fait couler beaucoup d'encre dans la presse et a fait parler de la CFTC pour sa modernité et son audace. Si un maximum de salariés, chômeurs, étudiants, après avoir bien rit en arrive à s'interroger sur certaines pratiques, alors la série Dark Elevator a atteint son but et je pense qu'elle l'a atteint.

En termes d'accompagnement de la communication des structures, la Confédération offre à ceux qui le souhaitent un conseil et un accompagnement en termes de communication. Le département Communication forme et informe nos référents com' pour qu'ils soient le plus professionnels et efficaces possible. Ils bénéficient quasiment en temps réel des positionnements confédéraux sur les grands sujets comme du reste l'ensemble des structures et des militants qui sont inscrits aux flash com' et ce depuis janvier 2008.

Et là encore nous enregistrons de réels progrès, nos référents com' sont de plus en plus présents dans la presse quotidienne régionale.

Au niveau de la Presse CFTC, nous avons toujours à l'esprit qu'un militant efficace est un militant bien informé, nous avons donc tourné « La lettre Confédérale » vers l'actualité et les besoins des militants. Chaque édition reprend l'essentiel de l'actualité économique et sociale de la semaine écoulée et fait un point sur l'actualité « chaude ». La CFTC a aussi fait une version électronique la e-lettre confédérale, qui améliore encore le service rendu aux militants avec le journal de campagne, la Vie à Défendre.

Au niveau du site confédéral, nous ne pouvons que nous féliciter, puisqu'il est passé de 25 000 visites en mars 2007 à 45 600 visites en avril 2008. Il est devenu un élément incontournable de la communication confédérale.

S'il est vrai que l'observatoire du Statut du travailleur a été dans un premier temps, un instrument de mesure de l'appropriation du projet « Statut du travailleur » son rôle à progressivement évolué pour en faire un outil de construction sociale à part entière. En recensant, les accords négociés par les militants CFTC, l'observatoire est maintenant riche de 300 accords et initiatives. Cette base est utile aux militants qui engagent des négociations, car ils peuvent y puiser des idées pour leurs propres négociations. La mise en place d'un label « Statut du travailleur » en octobre 2006, a permis de mettre en avant les accords d'entreprises et de branches qui concrétisent pleinement les propositions du Statut du travailleur. Ce partage d'expérience de la négociation apporte un éclairage supplémentaire à l'ensemble des négociateurs, ce qui contribue à professionnaliser le mouvement.

Lors de certaines rencontres nationales notamment à Tours et à la Défense, ainsi que demain matin, les militants ont pu et pourront encore partager leur expérience de la négociation avec d'autres militants. Le service offert aux militants contribue à conforter les positions du mouvement sur le terrain et par là même à gagner des

points de confiance auprès des salariés ce qui va être très utile dans les jours à venir.

En conclusion, je peux vous dire que nous avons de quoi être fiers, car la CFTC est parvenue à être présente sur tous les fronts. Rarement - pour ne pas dire jamais -, sur une période aussi courte, nous avons été confrontés à autant de réformes et soumis à autant de sollicitations. Souvent même, n'attendant pas qu'on vienne nous chercher, c'est nous qui avons été porteurs de projets. Et là je dis bravo à tous ceux qui se sont mobilisés et sans qui cette activité débordante n'aurait pu être menée à bien, nos DS, militants, structures et équipes dirigeantes mais aussi nos salariés.

Nous avons donc tenu notre rôle de syndicalistes engagés dans la défense des travailleurs et assuré la promotion de notre syndicalisme de construction sociale. Dans les entreprises et les administrations, d'abord, ainsi que dans les branches, nous avons œuvré à la construction pierre après pierre d'un édifice social conforme à nos valeurs et à notre projet de société que constitue le Statut du Travailleur.

Rendre service à nos adhérents et à l'ensemble du monde du travail dans les entreprises, les administrations et les branches, mais aussi dans les organismes paritaire et à l'échelon interprofessionnel : tels sont les axes du projet de la CFTC qui ont guidé notre action tout au long de ce mandat. Et les salariés ne s'y trompent pas : ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à nous accorder leurs suffrages lors des élections professionnelles et à adhérer à la CFTC.

Grâce à vous et au travail que nous avons accompli - et que nous continuerons d'accomplir - ensemble, la CFTC est en ordre de marche pour affronter les élections prud'homales du 3 décembre, les gros chantiers de 2009 et les défis qui se présentent à elle à l'horizon des années 2010. Ne nous trompons pas de combat, l'avenir de la CFTC repose sur nous tous, c'est ensemble et unis que nous gagnerons la bataille.

Comme vous le savez, je termine mon troisième mandat en tant que Secrétaire Général. Je veux vous exprimer toute la fierté que j'ai éprouvé d'avoir durant ces 9 ans occupé ce poste. Merci pour votre confiance, merci pour votre soutien, merci pour votre travail et votre implication.